



# Signature des contrats d'engagement Label Rouge entre éleveurs mosellans et ODG Alsace Volaille

**Le 25 janvier, tous les acteurs de la filière volaille de chair Label Rouge en Moselle se sont réunis, à l'invitation de la Chambre d'agriculture, pour assister à la contractualisation entre six éleveurs mosellans et l'ODG Alsace Volaille, ultime étape dans le lancement de la filière.**

Tout a commencé en 2013 par un voyage d'étude. En 2015 le pas décisif est franchi. En mars, Bruno Siebert, PDG des abattoirs Siebert présente le projet au Bureau de la Chambre d'agriculture, qui le valide, en lien avec un de ses axes stratégiques. Le Conseil départemental décide d'accompagner la démarche. En juin, Bruno Siebert invite éleveurs et partenaires pour faire découvrir la filière Label Rouge en Alsace.

Un travail collectif de l'ensemble des acteurs de la filière a été mené sous l'égide de la Chambre d'Agriculture :

- Alsace Volaille, groupement de producteurs et organisme de gestion et de défense, garant du label, de la traçabilité et de l'origine

- Couvoirs de l'est qui fournit les poussins

- Sanders et Lorial qui fournissent les aliments

- Les établissements Siebert qui abattent et commercialisent les volailles

- La Chambre d'agriculture qui structure le groupe d'éleveurs engagés dans la démarche et qui pilote le projet.

La concrétisation du projet est facilitée par l'Etat qui s'implique dans la délivrance des permis de construire, et le soutien du Conseil départemental et du Conseil régional.

La signature des contrats d'engagement entre l'ODG Alsace Volaille et les éleveurs mosellans jeudi dernier est l'aboutissement de la réflexion, de la confiance et de l'engagement des acteurs pré-cités. «*La notion d'engagement est un symbole fort pour l'agriculture mosellane, celle de la conquête de nouvelles valeurs ajoutées*», a indiqué Antoine Henrion, Président de la Chambre d'agriculture, en préambule.

## Le Label Rouge

A l'occasion de cette cérémonie, Clotilde Girard, chargée de coordonner le projet à la Chambre d'agriculture, a présenté ce que seront les poulets de chair Label Rouge en Moselle.

Il s'agira de poulets de souche cou nu noir, souche à croissance lente, adaptée à ce type d'élevage extensif. Le site d'élevage est constitué de bâtiments de 400 m<sup>2</sup> avec un parcours d'un hectare attenant, pouvant accueillir 4.400 volailles.

Compte tenu des pluies des dernières semaines, les bâtiments seront livrés le mois prochain. Les poussins, âgés de un jour, arriveront entre mai et septembre sur les exploitations. Ils seront élevés en bâtiment jusqu'à leur sixième semaine, après quoi ils auront accès à un parcours, autrement dit un parc enherbé et arboré. Ils seront nourris de 75 % de céréales, principalement issues de l'agriculture locale.

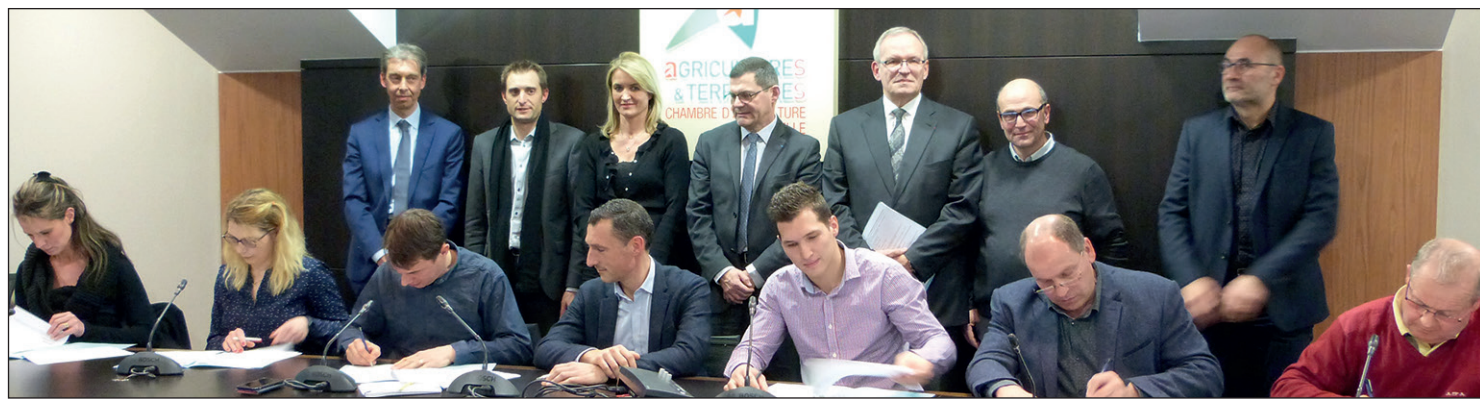
loppement de l'agriculture locale. Dernier maillon de la chaîne mais non des moindres, il mettra les produits sur le marché. Essayer de vendre avant d'essayer de produire, c'est ce qui caractérise la démarche des établissements Siebert. Pour Bruno Siebert, cette nouvelle démarche volaille de chair Label Rouge est un challenge. Il veut démarrer «petit» convaincu que la filière a un bel avenir. Jean-Michel Schaeffer annonce d'ailleurs le futur

des agriculteurs engagés dans la filière : pour Nicolas Girard, naisseur-engraisseur de charolaises à Prévocourt, la démarche est liée à une contrainte, celle de ne pas pouvoir agrandir son exploitation et à une opportunité, celle de pérenniser l'emploi de son salarié à temps partiel et de faire des produits reconnus de qualité. Il a été convaincu par la démarche des Ets Siebert qui raisonnent la production en fonction des capacités de vente.

de Moussey voit l'opportunité de travailler avec son épouse et ainsi opérer une reconversion professionnelle. Le cadre d'engagement contractuel, liant de façon responsable toutes les parties, a séduit tous les porteurs de projet.

## Une filière soutenue par les acteurs du territoire

Le Président du Conseil départemental a salué la création de la filière en Moselle, à



**25 janvier 2018 : signature des contrats d'engagement entre Jean-Michel Schaeffer, Président d'Alsace Volaille et les six premiers éleveurs du sud est mosellan engagés dans la démarche.**

Le Label Rouge implique le respect d'un cahier des charges. D'une part, les éleveurs doivent respecter le plan de production et accepter des contrôles internes (Alsace Volaille) ou externes (Certipaq) ; d'autre part, Alsace Volaille doit planifier la production, approvisionner les élevages et assurer la mise en marché des volailles. Le Label Rouge volaille de chair en Moselle sera publié au Jo en septembre.

## Alsace Volaille et Siebert, deux piliers de la filière

Selon Jean-Michel Schaeffer, Président d'Alsace Volaille : «*La concrétisation de la filière résulte de la confiance dans un partenariat équilibré. Le Conseil d'administration d'Alsace Volaille s'ouvre aux Mosellans*». Il ajoute : «*il y a une carte à jouer dans un marché de proximité à forte densité de population : même si les chiffres de la consommation font état d'une hausse de la consommation hors foyer, la consommation pour le foyer s'oriente de plus en plus vers des produits de qualité*».

Il est rejoint sur ce point par Bruno Siebert, PDG des établissements Siebert, basé en Alsace et véritable ambassadeur du déve-

Label Rouge pour les poulets jaunes produits en Alsace. Cette démarche pourra créer une synergie avec la démarche mosellane.

La création de la filière en Moselle constitue un nouveau rapport avec la société, en complément et pour faciliter le dialogue avec nos réalités. Ainsi Bruno Siebert tient à associer les éleveurs à la traçabilité et à la communication sur l'origine des produits.

Dernier accoureur du Grand Est et témoin du dynamisme constant de la filière volaille, Joseph Scherbeck, directeur des Couvoirs de l'Est fondés en 1920, n'a pas manqué de préciser que depuis 2010 il avait installé des poussinières dans le Saulnois.

Corinne Verschaeve de la DDPF : «*il s'agit désormais de suivre la concrétisation des projets en suivant à la fois, les poussinières de Couvoirs de l'Est et la production des nouveaux éleveurs de volailles*».

## Une opportunité saisie par 6 agriculteurs mosellans

C'est un moment fort de l'évolution de l'agriculture mosellane qui concrétise une ambition conjuguant une réponse aux attentes sociétales et des revenus pour les agriculteurs. Pour preuve, les motivations

Mêmes motivations pour Bertrand Houbin de Fonteny qui a repris l'exploitation familiale il y a tout juste un an.

Jean-Marc Choné, maire d'Oron, se diversifie pour créer du revenu pour deux de ses quatre enfants qui se destinent à l'agriculture. Eleveur de limousines, il produit déjà des génisses en Label Rouge, mais contrairement aux génisses, la contractualisation des poulets lui assure les débouchés.

A Gondrexange, Céline Lorenz et son mari, en GAEC sur une exploitation polyculture-élevage avec 30 ha de maïs, 50 vaches allaitantes et 70 vaches laitières pensent aussi à l'installation future de leur fils.

C'est encore le cas d'Olivier Rousselle qui cultive 110 ha à Blanche Eglise et s'occupe d'un troupeau de 45 limousines avec atelier d'engraissement. Son fils est employé de l'EARL à mi-temps mais la diversification vers une production de volailles de chair Label Rouge devrait permettre à terme son installation. L'idée de produire pour des consommateurs de proximité et la sécurisation de la production ont aussi pesés en faveur de sa diversification.

Deuxième femme à se lancer dans la production, Neil Henry

quelques jours de l'adoption du schéma départemental de soutien à l'agriculture, et quelques jours après le lancement de la marque Moselle sans limite. Marie Tribout, représentant la commission agricole du Conseil Régional Grand Est a rappelé les enjeux de filière et de marché et l'accompagnement de la collectivité territoriale.

Bjorn Desmet, Directeur de la DDT a félicité le Président de la Chambre d'agriculture d'avoir rendu possible la concrétisation de la filière poulet de chair Label Rouge. Cette démarche Label Rouge est d'autant plus impactante que les labels de qualité sont peu nombreux en Moselle. Il s'est dit fier de cette concrétisation qui intervient à l'issue des discussions des Etats Généraux de l'Alimentation. Enfin il a formulé le vœu que d'autres projets de ce type essaient en Moselle, avec pour ne pas la citer la filière porcine.

Rendez-vous est donc donné prochainement pour la mise en service du premier poulailler Label Rouge.